

Canada Province de Québec
Municipalité de Saint-Philippe-de-Néri
Le 5 juin 2018

À une séance régulière du conseil de la municipalité de Saint-Philippe-de-Néri tenue au Centre municipal au lieu et heure ordinaires de ce conseil, le mardi 5 juin 2018, conformément à l'article 145 du Code municipal, sont présents : messieurs Alain Castonguay, Marco Lizotte, Gaston Roy, Noël Alexandre, Roland Lévesque et Frédéric Dionne formant quorum sous la présidence de son honneur monsieur le maire Frédéric Lizotte, présent à la séance ainsi que monsieur Pierre Leclerc, directeur général.

Ouverture de la séance

Monsieur le maire Frédéric Lizotte constate le quorum à 20 h et déclare la séance ouverte.

161-2018

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Considérant que les membres du conseil ont tous, préalablement à la tenue de la présente séance, pris connaissance du contenu de l'ordre du jour et que la lecture a été faite à cette séance;

Il est proposé par : monsieur Roland Lévesque
Et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

1. **Ouverture de la séance**
2. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**
3. **Adoption du procès-verbal**
4. **Approbation des comptes**
5. **Comité de développement**
6. **Comité de la Famille et des Aînés**
7. **Vidange des fosses septiques et puisards**
8. **Paiement des factures dans le dossier de la plainte à la Commission municipale du Québec (CMQ)**
9. **Fauchage aux abords des routes, rues, chemins et Site d'enfouissement**
10. **Évaluation des citernes**
11. **Offre de services professionnels de Tetra Tech — LES**
12. **Achat d'un conteneur de 8 verges**
13. **Rapport du maire – Article 176.2.2 du Code municipal**
14. **Approbation du formulaire de l'usage de l'eau potable 2017**
15. **Demande de dérogation mineure au 18 rue Bérubé**
16. **Travaux d'amélioration au réservoir d'eau potable**
17. **Patinage artistique — Commandite**
18. **Location de salle – Relais pour la vie**
19. **Symposium de peinture**
20. **Chiens errants – Janie Briand**
21. **Correspondance**
22. **Période de questions**
23. **Demande de monsieur Serge Lévesque – Achat de bottes**
24. **École St-Philippe – Demande d'aide financière**
25. **Travaux d'amélioration au réservoir d'eau potable – Financement**
26. **Maison de la Famille du Kamouraska**
27. **Modification à la réglementation des garages de toile**

28. Demande de la Bibliothèque Claude-Bécharde
29. Avis à Transport Pierre Dionne – Bris au 27 route de la Station
30. Demande de paiement des honoraires d'Asisto – Eau potable
31. Achat de paillis pour les jeux de l'école
32. Demande du service de garde
33. Levée de l'assemblée

162-2018 **Adoption du procès-verbal**

Monsieur le maire Frédéric Lizotte s'informe auprès des membres du conseil, à savoir s'ils ont reçu la copie du procès-verbal du 1^{er} mai 2018.

Comme il appert et a été reconnu que chacun a reçu copie du procès-verbal,

Il est proposé par : monsieur Marco Lizotte
Et résolu unanimement de le ratifier et de l'adopter.

À titre de directeur général/secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Philippe-de-Néri, je soussigné, Pierre Leclerc, atteste que la municipalité dispose des sommes nécessaires pour acquitter les dépenses effectuées au mois de mai 2018, et ce, telles que présentées.

Pierre Leclerc, directeur général

Le rapport de l'état des activités financières de la municipalité et du Site d'enfouissement au 31 mai 2018 ont été déposés et remis aux membres du conseil.

163-2018 **Approbation des comptes**

Administration générale

Agro-Enviro-Lab	Analyse eau (2 mois)	366.77 \$
Canadien National	Signaux lumineux	279.00 \$
Équip. Patrick Bérubé	Rép. & entr. chemins	1 897.09 \$
Gagné Marjolaine	Conciergerie	232.50 \$
Groupe Azimut	Matrice	86.23 \$
Landry Raynald	Vitres	45.00 \$
Leclerc Pierre	Déplacements	85.44 \$
Ministre du Revenu	Cotisations	39.44 \$
Pouliot Marie-Pier	Achat poêle	75.00 \$
Postes Canada	Timbres	293.19 \$
Rép. électr. Montmagny	Pièces eaux usées	1 460.09 \$
Ultima assurance	Assurance	9 507.00 \$
Baseball mineur St-Pascal	Subvention	125.00 \$
Capitale assureur	Assurance collective	1 354.60 \$
École St-Philippe	Voyage fin année	800.00 \$
Fondation André-Côté	Membership	20.00 \$
Loisirs Thiboutot	Subvention	5 000.00 \$
Plomberie Chouinard	Rép. eaux usées	160.97 \$
Ass. For. Bas-St-Laurent	Adhésion	65.00 \$
Hydro-Québec	Centre	1 922.93 \$
	Lumières	415.31 \$

	Enseigne	88.00 \$
Loisirs Thiboutot	Broncos	200.00 \$
Produits Suncor	Essence	140.80 \$
Bell Canada	Service	408.75 \$
Bell Mobilité	Service	102.24 \$
École St-Philippe	Camping de lecture	166.67 \$
Garon Luce	Échange de vivaces	100.00 \$
Loisirs Thiboutot	FDT	3 050.00 \$
URLS	Adhésion	100.00 \$
Anctil Marc	Déplacements formation	175.10 \$
Salaires	Mai	17 334.22 \$
Alim. Louis Grenier	Séjour exploratoire	15.36 \$
Alim. Lucien Dubé	Café-rencontre	26.04 \$
Bibliothèque municipale	Conciergerie	120.00 \$
Boulangerie St-Philippe	Séjour exploratoire	118.00 \$
Buro Plus	Fournitures bureau (2 mois)	362.52 \$
Caillouette & Associés	Lumières de rue	1 578.67 \$
Camionnage a. Benoit	Vidange fosse	229.95 \$
Campor	Vidange lacs	3 759.92 \$
Construction H.D.F.	Balai mécanique	2 207.52 \$
CRSBP	Matériel bureau	45.02 \$
Dén. Vincent Barbeau	Trottoirs	1 430.02 \$
Dionne Nicole	Avis, fêtes voisins	112.30 \$
Feuillages du Québec	Café-rencontre, semences	196.59 \$
Fonds inf. du terr.	Mutations	8.00 \$
Fortin Sécure Médic	Pièces	131.47 \$
Gagné Marjolaine	Conciergerie	288.75 \$
Garage Marcel Soucy	Entr. & rép. eaux	86.23 \$
Groupe Dynaco	Pièces, bordures gazon	229.02 \$
Hydro-Québec	Maison de la culture	1 196.71 \$
Base 132	Journal mai	125.32 \$
Inf. IDC	Service informatique	106.93 \$
Jean Morneau	Pièces	10.29 \$
Landry Raynald	Vitres	30.00 \$
Lévesque Christiane	Ass. Générale CRSBP	53.76 \$
Lévesque Serge	Déplacements	31.68 \$
Lizotte Frédéric	Déplacements	24.96 \$
Mallette	Service juridique	643.86 \$
Mécanique Martin	Entr. camion	160.87 \$
Ministre des Finances	Sûreté du Québec	21 944.00 \$
MRC	Kilométrage	24.08 \$
Prod. Sanitaire Unique	Chlore	172.74 \$
Projecktion 16-35	COSMOSS	20.00 \$
Réseau environnement	Formation eau	1 144.00 \$
Scierie Carol Drapeau	Bois	2 030.57 \$
Tabagie Lunik	Fournitures bureau	34.68 \$
Tech-Mini mécanique	Entr. tracteur	103.37 \$
Tourbière Lambert	Paillis, compost	402.89 \$
Vaillancourt Émie	Déplacements	24.00 \$
Ville St-Pascal	Matières résiduelles mars	6 517.88 \$
	Matières résiduelles avril	<u>6 760.76 \$</u>

Total 98 605.07 \$

Solde dans EOP : 218 360.83 \$

Solde dans EOP – Avantages 3 590.39 \$

Site d'enfouissement

Groupe Ultima Assurance 6 250.00 \$

Xylem Canada	Flotte	2 520.25 \$
Hydro Québec	Électricité	<u>118.82 \$</u>
	Total	8 889.07 \$

Solde dans EOP : 119 369.46 \$

Solde dans EOP – Avantages 102 608.33 \$

Considérant que les membres du conseil ont reçu une copie de cette liste avant la séance du conseil, les comptes n'ont pas été lus. Monsieur le maire Frédéric Lizotte a mentionné le solde des comptes à payer, le solde aux livres et a demandé aux membres du conseil s'ils avaient des questions concernant ces comptes.

Il est proposé par : monsieur Gaston Roy

Et résolu unanimement que les comptes ci-dessus mentionnés soient acceptés et payés à qui de droit.

164-2018 **Comité de développement**

Monsieur Alain Castonguay, conseiller, informe les membres du conseil qu'il prévoit rencontrer dans la prochaine semaine, Mme Émie Vaillancourt, agente de développement, pour discuter du comité de développement, des fêtes du 150^e et autres dossiers.

165-2018 **Comité de la Famille et des Aînés**

Monsieur Frédéric Dionne, conseiller, informe le conseil que la fête des voisins aura lieu le 9 juin 2018 à 11 h 00 à la Maison de la culture et il y aura aussi un B.B.Q. le 23 juin 2018 organisé par les Loisirs.

166-2018 **Vidanges des fosses septiques et puisards**

Camionnage Alain Benoit procédera à la vidange des puisards et des fosses septiques dans la semaine du 9 juillet.

167-2018 **Paiement des factures dans le dossier de la plainte à la Commission municipale du Québec (CMQ)**

Dépôt de la facture de Mallette au montant de 643.86 \$ et d'une facture d'honoraires de Dufresne, Hébert et Comeau, avocats, au montant de 1 676.05 \$, dans le dossier de la plainte contre le maire, Monsieur Frédéric Lizotte, à la Commission municipale du Québec.

Il est proposé par : monsieur Alain Castonguay

Et résolu unanimement que : la municipalité accepte de payer ces montants à qui de droit.

168-2018 **Fauchage des abords de routes, rues et chemins de la municipalité**

A) Abords des routes, rues et chemins municipaux

La municipalité invitera quatre (4) soumissionnaires pour le fauchage des abords de routes, rues chemins;

B) Site d'enfouissement

Considérant que 9016-7404 Québec inc. (M. Hervé Garon) accepte de faire le fauchage à titre gratuit au Site d'enfouissement en échange de la récolte de foin;

Considérant qu'une entente devra être signée avec la municipalité pour une période d'un an et sera renouvelable chaque année avec l'accord des deux (2) parties;

Il est proposé par : monsieur Roland Lévesque

Et résolu unanimement que : 1) le conseil accepte de demander des soumissions sur invitation à l'heure pour le fauchage des abords de routes, chemins et rues de la municipalité.

2) le conseil accepte de signer une entente avec la compagnie 9016-7404 Québec Inc pour le fauchage au Site d'enfouissement à titre gratuit en échange de la récolte de foin.

3) le maire et le directeur général soient autorisés à signer cette entente.

169-2018 **Évaluation des citernes**

Pour faire suite aux explications de monsieur le maire Frédéric Lizotte.

Il est proposé par : monsieur Gaston Roy

Et résolu unanimement que : le conseil accepte de faire inspecter les citernes sur le territoire de la municipalité par le chef pompier monsieur Éric Lévesque; ceci dans le but de savoir l'état des citernes et leurs utilités.

170-2018 **Offre de services professionnels de Tetra Tech - LES**

Suite aux explications de monsieur le maire pour le suivi des eaux souterraines et du système de traitement au L.E.S,

Il est proposé par : monsieur Alain Castonguay

Et résolu unanimement que : le conseil accepte l'offre de services professionnels de Tetra Tech, datée du 8 mars 2018, au montant de 4 490 \$ pour l'année 2018, incluant les frais d'analyses et les dépenses, excluant les taxes.

171-2018 **Achat d'un contenant de 8 verges**

Considérant que la municipalité a demandé deux (2) soumissions pour l'achat d'un conteneur 8 verges;

Il a été proposé par : monsieur Marco Lizotte

Et résolu unanimement que : les membres du conseil acceptent la soumission de Conteneurs Verts pour le conteneur à profil bas (Hauteur de chargement à l'avant de 48 pouces) au prix de 1 787.50 \$ plus taxes, livraison incluse.

172-2018 **Rapport du maire – Article 176.2.2 du Code municipal**

Selon l'article 176.2.2 du Code municipal, le rapport du maire se détaille comme suit :

Au 31 décembre 2017

Le budget était de 1 126 368 \$ pour l'année 2017. Un excédent de fonctionnement de 11 215 \$ a été dégagé de ce montant. Le surplus du Site d'enfouissement n'est pas inclus dans ce montant.

Administration municipale

Dettes à long terme	762 700 \$
Ajouter	
Activités d'investissement à financer	454 080 \$
Déduire	
Excédent accumulé	42 109 \$
Débiteurs	334 396 \$
TECQ 2014-2018 à venir	396 690 \$
Endettement net à long terme	443 585 \$
Quote-part dans l'endettement d'autres organismes	79 577 \$
Endettement net à long terme	523 162 \$

Un extrait de ce document va paraître dans le journal l'Écho des Beaux Biens.

173-2018 **Approbation du formulaire de l'usage de l'eau potable 2017**

Le directeur général dépose la version finale approuvée du Formulaire de l'usage de l'eau potable.

Il est proposé par : monsieur Roland Lévesque

Et résolu unanimement que : le conseil accepte le dépôt du rapport 2017.

174-2018 **Demande de dérogation mineure au 18 rue Bérubé**

Considérant que le Comité consultatif d'urbanisme a recommandé l'acceptation de la demande ;

Considérant que la demande concerne le règlement de zonage ou de lotissement, mais qu'elle n'est pas relative à l'usage et à la densité de l'occupation du sol.

Considérant que la demande respecte les objectifs du plan d'urbanisme.

Considérant que l'application du règlement a pour effet de causer un préjudice sérieux au requérant.

Considérant que le projet ne porte pas atteinte à la jouissance par les propriétaires des immeubles voisins de leurs droits de propriété.

Considérant que la demande est conforme à toutes les dispositions du règlement de construction et à celles des règlements de zonage et de lotissement ne faisant pas l'objet d'une dérogation mineure.

Considérant que la galerie est située actuellement à 4.1 mètres de la rue Bérubé,

Considérant que l'escalier sera installé du côté nord de cet agrandissement augmentant ainsi la distance de la rue,

Considérant que cette construction ne nuira pas à la visibilité des véhicules circulant sur cette rue,

Il est proposé par : monsieur Gaston Roy

Et résolu unanimement que : le Conseil municipal d'accorder la demande de dérogation mineure à Monsieur Patrick Bérubé lui permettant d'utiliser la marge avant minimale de 4.1 mètres au lieu de 6 mètres comme stipulé à l'article 5.2.3.1 du règlement de zonage de la municipalité de Saint-Philippe-de-Néri. Ceci dans le but de faire une entrée à la résidence.

175-2018

Travaux d'amélioration au réservoir d'eau potable

Considérant que des soumissions publiques (SEAO) ont été demandées pour des travaux d'amélioration au réservoir d'eau potable existant;

Considérant que les soumissions ont été ouvertes le jeudi 31 mai 2018, à 11 h 00, en présence de :

Monsieur Serge Ricard de la firme Allen, Entrepreneur général
Monsieur Denis Pépin de la firme Filtrum
Monsieur Patrick Tweddell de la firme Deri Construction
Messieurs Frédéric Lizotte, Roland Lévesque et Pierre Leclerc de la municipalité.

Considérant que les soumissions se détaillent comme suit :

- Turcotte (1989) inc.	254 112.00 \$ avec taxes
- Deric Construction inc.	279 964.13 \$ avec taxes
- Filtrum Inc.	283 255.24 \$ avec taxes
- Allen Entrepreneur Général inc.	311 087.86 \$ avec taxes

Considérant que les soumissions ont été vérifiées et analysées par la firme Asisto et ont été jugées conformes.

Il est proposé par : monsieur Marco Lizotte

Et résolu unanimement que : 1) pour faire suite à la recommandation de la firme Asisto, la soumission de la firme Turcotte (1989) inc. soit acceptée, au prix de 254 112 \$ avec taxes.

2) selon la recommandation de notre firme Asisto, il faudrait demander un accord par écrit à la firme Turcotte (1989) inc., nous autorisant à enlever de la soumission l'article 1.3.8 du bordereau de soumission, ce qui représenterait un montant de 13 195 \$ plus taxes. Si la firme refuse, cet item restera à la soumission.

176-2018

Patinage artistique - Commandite

Il est proposé par : monsieur Alain Castonguay

Et résolu unanimement que : les membres du conseil acceptent de verser un montant de 50 \$ à cet organisme.

- 177-2018 **Location de salle – Relais pour la vie**
- Il est proposé par : monsieur Gaston Roy**
Et résolu unanimement que : la municipalité accepte de louer gratuitement la salle le 26 mai pour le Relais pour la vie.
- 178-2018 **Symposium de peinture**
- Il est proposé par : monsieur Alain Castonguay**
Et résolu unanimement que : les membres du conseil acceptent de payer 2 billets pour le souper du 21 juillet au coût de 35 \$/billet.
- 179-2018 **Chiens errants – Janie Briand**
- Considérant que** la municipalité n'a plus d'endroit pour garder les chiens errants ;
- Considérant que** Madame Janie Briand accepte d'accueillir ces chiens le temps de trouver leur propriétaire moyennant un montant de 25 \$ par jour pour la pension;
- Il est proposé par : monsieur Marco Lizotte**
Et résolu unanimement que : le conseil accepte que les chiens soient placés en fourrière chez madame Janie Briand et que le directeur général transmette à la Sûreté du Québec son numéro de téléphone, en cas de besoin.
- 180-2018 **Correspondance**
- Les membres du conseil ont pris connaissance des documents suivants :
- Ministère des Transports : Permis de voirie
 - Caisse Desjardins du Centre de Kamouraska : Contre-proposition de la municipalité concernant l'achat l'immeuble
 - Inspecteur municipal : Dossier du 188 Route 230 et du 167 Route 230.
 - Promotion Kamouraska : Nombre d'heures disponibles
 - Service d'incendie St-Pascal : Compilation annuelle 2017
 - CPTAQ : Décision dans le dossier du 30 chemin de la Montagne
- Afin qu'ils soient soumis à la connaissance des membres du conseil avant de les déposer aux archives.
- 181-2018 **Période de questions**
- Toutes les réponses aux questions posées ont été données lors de la séance.
- 182-2018 **Demande de monsieur Serge Lévesque - Achat de bottes**
- Pour faire suite à la lecture de la soumission pour la demande de monsieur Serge Lévesque et des explications de monsieur le maire Frédéric Lizotte.
- Il est proposé par : monsieur Alain Castonguay**
Et résolu unanimement que : les membres du conseil acceptent de payer 100 \$ sur l'achat d'une paire de bottes au deux (2) ans pour les employés saisonniers et 100 \$ par année pour les

employés réguliers, le paiement du montant sera fait sur présentation d'une facture. Les bottes devront être certifiées C.S.A.

183-2018 **École St-Philippe -Demande d'aide financière**

Il est proposé par : monsieur Frédéric Dionne

Et résolu unanimement que : le conseil accepte de verser un montant de 286.86 \$ pour l'achat d'équipements sportifs.

184-2018 **Travaux d'amélioration au réservoir d'eau potable – Financement**

Considérant que le montant pour les travaux d'amélioration au réservoir d'eau potable est plus élevé qu'estimé;

Considérant que dans la résolution numéro 118-2018; il avait été indiqué qu'un montant de 200 000 \$ serait pris à même l'appropriation des surplus non affectés.

Il est proposé par : monsieur Roland Lévesque

Et résolu unanimement que : 1) le conseil prenne 250 000 \$ à même l'appropriation des surplus non affectés au lieu de 200 000 \$.

2) le remboursement du montant de 250 000 \$ sera pris à même les sommes provenant des redevances éoliennes.

185-2018 **Maison de la Famille du Kamouraska**

Il est proposé par : Marco Lizotte

Et résolu unanimement qu' : un don de 200 \$ soit alloué pour l'aménagement d'une salle de jeux à la disponibilité des enfants et de leurs parents.

186-2018 **Modification à la réglementation des garages de toile**

Considérant que les membres du conseil ont reçu des informations additionnelles de l'inspecteur municipal, monsieur Gilles Plourde.

Il est proposé par : monsieur Frédéric Dionne

Et résolu unanimement que : 1) la présente résolution annule la résolution numéro 140-2018.

2) aucune modification ne soit apportée à la réglementation sur les garages de toile.

187-2018 **Demande Bibliothèque Claude-Béchar**

Il est proposé par : monsieur Gaston Roy

Et résolu unanimement qu'un : un don de 1 000 \$ soit alloué à cet organisme.

188-2018 **Avis à Transports Pierre Dionne – Bris au 27 route de la Station**

Considérant que lors du déneigement de la Route de la Station, il a été constaté qu'une fenêtre située au 27 route de la Station avait été endommagée.

Considérant que le patrouilleur avait été avisé de cet incident et qu'une lettre avait été transmise le 15 janvier 2018.

Il est proposé par : monsieur Roland Lévesque

Et résolu unanimement que : le conseil autorise le directeur général à transmettre une lettre à Transports Pierre Dionne pour les aviser de réparer ce bris dans un délai de 7 sept jours; sinon la municipalité fera les réparations et les frais seront chargés à Transports Pierre Dionne.

189-2018 **Demande de paiement des honoraires d'Asisto – Eau potable**

Considérant que la firme Asisto demande un paiement partiel de 90% des honoraires prévus;

Considérant que les membres du conseil considèrent que l'avancement des travaux est complété à 60%.

Il est proposé par : monsieur Roland Lévesque

Et résolu unanimement résolu : le conseil accepte de payer 60% des honoraires prévus initialement et par la suite des montants seront versés en fonction de l'avancement du projet.

190-2018 **Achat de paillis pour les jeux de l'École**

Pour faire suite aux explications.

Il est proposé par : monsieur Gaston Roy

Et résolu unanimement que : 1) le conseil accepte de faire l'achat d'environ 150VC de paillis.

2) Étant présent dans la salle, monsieur Dany Lavoie offre de faire le transport du paillis gratuitement. Les membres du conseil remercient monsieur Lavoie.

191-2018 **Demande du service de garde**

Considérant que le service de garde organise le 22 juin 2018, une journée plein air avec les enfants de Saint-Philippe-de-Néri, Mont-Carmel et Saint-Denis.

Considérant qu'en cas de pluie, ils aimeraient avoir accès à la salle.

Il est proposé par : monsieur Alain Castonguay

Et résolu unanimement que : la salle soit louée gratuitement au service de garde.

192-2018 **Levée de l'assemblée**

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés.

Il est proposé par : monsieur Gaston Roy

Et résolu unanimement que : la présente séance soit levée à 21 h 10.

Frédéric Lizotte,
Maire

Pierre Leclerc
Directeur général

Je, Frédéric Lizotte, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 [2] du Code municipal.